

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 57 (1969)

Heft: 96

Artikel: Vaud

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-272291>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS ROMANDS

NEUCHÂTEL

Elections cantonales 19 et 20 avril

Électrices !

A la veille des élections cantonales nous recommandons aux femmes de se rendre en masse aux urnes. Il est de leur devoir de soutenir celles qui donnent leurs noms pour leur parti.

Il s'agit d'élire, pour une nouvelle période de quatre ans ceux et celles qui auront en mains les affaires du canton. Ces élections sont donc très importantes ; il faut nommer aux leviers de commande des femmes et des hommes capables de prendre des responsabilités. Il faut espérer que la participation féminine au Grand Conseil, encore bien faible, augmentera à cette occasion. Celles qui, au cours d'une ou deux législatures, ont déjà payé de leur personne, et celles qui, pour la première fois, sont candidates, ont besoin de l'appui des électrices.

COMMENT VOTER

Pour voter valablement il suffit de glisser le bulletin « Grand Conseil » dans l'enveloppe « Grand Conseil ». Mettre un seul bulletin dans l'enveloppe.

Mettre un seul bulletin « Conseil d'Etat » dans l'enveloppe « Conseil d'Etat ».

ATTENTION !

Les croisements de bulletins dans les enveloppes constituent des votes nuls.

Le cumul n'est pas autorisé.

En ce qui concerne les députés au Grand Conseil, l'électeur ne peut voter que pour les candidats de son propre district.

Et maintenant, voici un joli bouquet de candidates dans lequel vous choisirez celles qui vous conviennent le mieux.

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Liste n° 1, radicale (rouge)

Berthoud, Denise, avocat, ayant une étude en ville. Membre de plusieurs commissions. Ancienne présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisses.

Frey, Tilo, secrétaire, puis professeur à l'École supérieure de commerce de Neuchâtel, conseillère générale, 2e vice-présidente du Conseil général, suppléante au Grand Conseil. Présidente du groupe féminin de l'Association patriotique radicale.

Liste n° 2, libérale (verte)

Popesco-Borel, Marie-Clémence, docteur en médecine, député, Neuchâtel. A passé son enfance à Bucarest, a passé son premier projet à Lausanne, puis en 1960 rapatriée en Suisse, repasse une différence de maturité et tous les examens finaux pour obtenir le titre fédéral de médecin. A déposé plusieurs motions au Grand Conseil, dont plusieurs portent des fruits.

Robert-Challandes, Janine, St-Blaise, député, avocat, juge assesseur à l'Autorité tutélaire et du Tribunal matrimonial pour le district de Neuchâtel en remplacement de M. Blaise Clerc, conseiller aux Etats. Conseillère générale à St-Blaise et depuis plus de trente ans membre du comité du Mouvement féministe.

Liste n° 3, socialiste (bleue)

Abplanalp, Emmie, conseillère générale, Neuchâtel, célibataire, assistante sociale, directrice d'établissement diplômée de l'École d'études sociales de Genève. Graphologue diplômée. Présidente des Femmes socialistes.

Favre, Lucette, infirmière, député, conseillère générale, membre de plusieurs commissions sur le plan communal et cantonal.

Liste n° 5, parti ouvrier et populaire neuchâtelois (gris fer)

Huthier, Josette, étudiante.

de Ribaupierre, Suzanne, ménagère (80 ans).

FRAISSE & C^{te}

TEINTURERIE
GENÈVE

Magasins :

Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35
Rue Micheli-du-Crest 2 Tél. 24 17 39
Boulevard Helvétique 21 Tél. 36 77 44

Magasin et usine :

Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58

SERVICE A DOMICILE

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

Liste n° 1, radicale (rouge)

Rais-Luthy, Mariette, ménagère rurale.
Reist, Huguette, comptable, La Chaux-de-Fonds.

Liste n° 2, libérale (verte)

Riat, May, ménagère, mère de famille, a travaillé comme secrétaire, fait des traductions, La Chaux-de-Fonds.

Liste n° 3, socialiste (bleue)

Cop-Giroud, Cosette, mariée. Maturité littéraire, diplômée de l'École normale des maîtresses ménagères de Porrentruy, une année et demie de service civil en Algérie. Maîtresse ménagère à temps partiel, La Chaux-de-Fonds.

Meier, Hélène, célibataire, brevet d'institutrice, diplômé d'allemand à l'École d'interprètes de Genève. A fait de l'enseignement dans les écoles privées, a été vendeuse, secrétaire, a eu des responsabilités dans l'industrie, La Chaux-de-Fonds.

Liste n° 4, progressiste nationale (jaune et rouge)

Girardin, Lucienne, ménagère. La Chaux-de-Fonds.

Liste n° 5, parti ouvrier et populaire neuchâtelois (gris fer)

Beuret, Hélène, veuve, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, ouvrière.

Corswant, Marcelle, veuve, professeur et député.

Creub, Marguerite, député, mariée, mère de famille.

Laubscher, Nelly, mariée, réguleuse, La Chaux-de-Fonds.

Liste n° 6, Alliance suisse des indépendants (orange et blanc)

Albrici, Madeleine, mariée, mère de famille, couturière, collaboratrice à un foyer de l'écolier. Accueille des jeunes gens étrangers, s'occupe de l'échange de ces derniers pour des vacances.

Biolley, Mireille, ménagère, La Chaux-de-Fonds, mariée, mère de famille, aide-cuillère.

Stuedler, Gilberte, vendeuse à Migros.

Liste n° 7, chrétien-social (chamois)

Cattin, Simone, ménagère.

Durheim, Rose-Marie, assistante sociale.

Maiporaz, Alexandrine, aide familiale, La Chaux-de-Fonds.

GENÈVE

Au centre de liaison des associations féminines

Appelée subitement à l'étranger, Mlle V. Weibel, présidente si active du Centre de liaison, s'était fait remplacer par Mme Annette Gardiol, qui assumait sa charge avec toutes les compétences que nous lui connaissons. Un ordre du jour très dense permit à chaque déléguée de suivre le travail de ce véritable trait d'union qu'est le centre de liaison entre toutes les sociétés féminines si diverses et si nombreuses dans le canton de Genève.

Deux nouvelles associations furent accueillies : celle des maîtresses de l'enseignement ménager et celle des artisanes genevoises. Mmes Monique Bauer-Lagler et E. Stüssi furent reçues comme membres individuelles. Mme B. Falquet, cheville ouvrière des activités familiales catholiques de la Cité du Lignon fut élue en remplacement de Mme Des Gouttes, qui fut remerciée et fleurie.

Notons aussi que le projet de construction d'un nouvel immeuble pour dames rencontre encore quelques difficultés, mais le travail pour mener cette étude à terme se poursuit sans relâche.

La seconde partie de cette intéressante soirée fut consacrée à l'audition de trois personnalités, chargées de présenter leurs associations respectives. Nous fûmes donc bien renseignées par Mlle Demarex, directrice de l'École du Bon-Secours, sur l'association des infirmières diplômées et plus particulièrement sur les groupes de travail à Genève. A leur tour, Mmes Denzler et J. Mottu nous entretinrent l'une du club des femmes de carrières libérales et commerciales et l'autre de la Fédération des groupes de mères et des groupes féminins protestants. Il appartenait à Mme Manassewitsch de nous parler de la fameuse journée du 1er mars à Berne. Elle insista sur le bel exemple de solidarité féminine qui se manifesta ce jour-là et qui, certainement, aura une heureuse influence.

C'est sur cette note pleine d'espérance et de volonté de combat que se termina cette assemblée générale statutaire. M. L.



VAUD

Privat docent à la Faculté de médecine

L'Université de Lausanne compte, dans son corps enseignant féminin, un professeur ordinaire, deux chargées de cours, trois privat-docent, deux à la Faculté des sciences et une à la Faculté de médecine. Cette dernière, Mme Dr Françoise Roch-Ramel, a été installée le 14 mars par le doyen P. Dubuis. Le doyen remarqua que le Dr. Koch-Ramel est le seul privat-docent qui ne soit pas docteur en médecine.

En effet, Mme Roch, fille de médecin, sœur de médecin, est docteur en sciences depuis 1962. Elle a travaillé à l'Institut de physiologie avec le professeur Fleisich, à l'Institut de pharmacologie, où elle est la première assistante du professeur Peters. Elle consacre ses recherches, en équipe, à la physiologie du rat, au tissu nerveux du rat, à l'urée et à la fonction rénale du rat. On lui doit 23 ouvrages sur ce sujet, ce qui lui permet d'affirmer que le rôle de l'urée est encore mal connu en physiologie.

In memoriam

M. Jean Peitrequin, qui a été de 1950 à 1957 syndic de Lausanne, décédé le 14 mars après plusieurs semaines de maladie, était un bon féministe auquel il convient de rendre hommage.

Il a siégé au sein du comité de la section lausannoise du Suffrage féminin, a toujours soutenu le travail des féministes lausannoises, avec bonne humeur et avec toute l'audience que possède un homme d'esprit.

En un temps où l'aide aux infirmes, aux handicapés n'était pas aussi développée que de nos jours, Mlle Colette Fornerod eut le grand mérite, en 1934, de prendre l'initiative d'une institution consacrée à la formation du personnel des asiles. Fille du pasteur A. Fornerod, Mlle Fornerod, qui est décédée à Lausanne, le 2 mars, à l'âge de 77 ans, a dirigé l'École de Champ-Soleil jusqu'en 1949, année où la maladie l'obligea de renoncer à son activité si utile.

Champ-Soleil devint alors une maison d'accueil pour personnes âgées, isolées, puis, plus récemment, a été acquise par le Département de l'intérieur pour y former les aides soignantes que réclament les hôpitaux. S. B.

FRIBOURG

Vers un proche scrutin pour le suffrage

Me Gaston Michel, avocat et député à Fribourg, préside la commission parlementaire du Grand Conseil chargée de l'étude du projet de révision constitutionnelle pour le suffrage féminin.

Maintenant que la commission est en possession de l'avis de droit du juge fédéral Castella, les choses vont se préciser. Cette commission présentera vraisemblablement son projet au Grand Conseil lors de la session de mai déjà.

Puis pourront intervenir les deux scrutins populaires, à six mois au moins d'intervalle, le premier se rapportant au principe d'une révision partielle de la Constitution, et le second au mode de rédaction des articles révisés.

Il est donc possible que la première consultation populaire ait lieu cet automne déjà.

Pour vos tricots, toujours les

Laines Duruz

Le plus grand choix de la Suisse romande

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine Téléphone 25 35 66
GENÈVE

Le vêtement d'enfant pratique et seyant
Retouches et réparations pour dames et enfants

Haute-Couture Prêt à porter Mesure

Ida-Laurence

10, rue du Vieux-Colliège Genève Tél. 25 00 85
Bijoux-fantaisie de Paris